Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 035-213500358-20260610-2026_06_40-DE

Commune de Bovel

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 05 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de BOVEL, légalement convoqué le premier juin deux mille vingt-six, s'est réuni, à la salle du Conseil Municipal de la mairie, sous la présidence de José MERCIER, Maire.

PRESENTS : M. : José MERCIER ; Jean-Michel BOURREE ; Dominique MOTEL ; Benjamin ROUSSEAUX ; Guillaume CHAPEAU ; Arnaud GASNIER. MMES : Ingrid GARDE ; Françoise AUBAUD ; Patricia TARNIER ; Josiane LELIEVRE

Absents excusés : Rolande RICAUD pouvoir donné à José MERCIER
Laure JAMAIN pouvoir donné à Ingrid GARDE
Elodie SAUFFISSEAU pouvoir donné à Arnaud GASNIER
Kevin JOURDAN pouvoir donné à Benjamin ROUSSEAUX
Charlotte YGER pouvoir donné à Dominique MOTEL

Secrétaire : Françoise AUBAUD

Nombre de conseillers : 15
Nombre de présents : 10
Nombre de votants : 15

Délibération 2026.06.40

ELECTION SENATORIALES : CONSTITUTION DU COLLEGE ELECTORAL – DESIGNATION DES DELEGUES PUIS DES SUPPLEANTS

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu, l'arrêté préfectoral n°35-2026-05-18-00001 fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués titulaires et suppléants à élire,

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux.

Les 3 délégués et leurs 3 suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret majoritaire à deux tours. S'il reste des mandats à attribuer à l'issue du premier tour de scrutin qui a lieu à la majorité absolue, il est procédé à un second tour pour le nombre de mandats restant à attribuer et l'élection a lieu à la majorité relative.

Tél. : 02.99.92.00.34 - Email : secretariat.mairie@bovel.fr - Site : www.bovel.fr
Horaires d'ouverture : lundi au vendredi 9h00 > 11h45 + mardi 13h30 à 18h30 - Fermé le mercredi et le samedi
Adresse : Mairie 3, rue du Tramway 35330 BOVEL

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 035-213500358-20260610-2026_06_40-DE

Désignation des délégués titulaires, candidats :

- M. MOTEL Dominique
- M. BOURREE Jean-Michel
- M. MERCIER José

Premier tour de scrutin :
Nombre de conseillers présents à l'appel ayant pris part au vote : 15
Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
Nombre de suffrages blancs : 0
Nombre de suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 8

A obtenu :
M. MOTEL Dominique : 15 voix (quinze voix)
M. BOURREE Jean-Michel : 15 voix (quinze voix)
M. MERCIER José : 14 voix (quatorze voix)
Mme SAUFFISSEAU Elodie : 1 voix (une voix)

M. MOTEL Dominique, M. BOURREE Jean-Michel et M. MERCIER José ayant obtenu la majorité des voix, sont élus titulaires du collège électoral des élections sénatoriales.

Désignation des délégués suppléants, candidats :

- Mme AUBAUD Françoise
- M. GASNIER Arnaud
- Mme GARDE Ingrid

Premier tour de scrutin :
Nombre de conseillers présents à l'appel ayant pris part au vote : 15
Nombre de votants (enveloppes déposées) : 15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
Nombre de suffrages blancs : 0
Nombre de suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 8

A obtenu :
Mme AUBAUD Françoise : 15 voix (quinze voix)
M. GASNIER Arnaud : 15 voix (quinze voix)
Mme GARDE Ingrid : 15 voix (quatorze voix)

Mme AUBAUD Françoise, M. GASNIER Arnaud et Mme GARDE Ingrid ayant obtenu la majorité des voix, sont élus suppléants du collège électoral des élections sénatoriales.

Secrétaire de séance

Pour extrait conforme, le 09/06/2026
Le Maire, José MERCIER

MAIRIE DE BOVEL
Ille-et-Vilaine

Tél. : 02.99.92.00.34 - Email : secretariat.mairie@bovel.fr - Site : www.bovel.fr
Horaires d'ouverture : lundi au vendredi 9h00 > 11h45 + mardi 13h30 à 18h30 - Fermé le mercredi et le samedi
Adresse : Mairie 3, rue du Tramway 35330 BOVEL